



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Chine

Question écrite n° 109977

Texte de la question

M. Pascal Terrasse attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la situation des moines du monastère de Kirti au Tibet. En 2008, au Tibet, l'armée chinoise a exercé une dure répression en tirant sur la foule, provoquant plus de 200 morts. Aujourd'hui, le monastère de Kirti (Ngaba) est à nouveau pris d'assaut par la police chinoise, qui, dans l'intention d'empêcher tout contact entre les fidèles et les moines, a déjà employé la force, en attaquant ces derniers et en lâchant leurs chiens enragés contre eux. Dans un appel du 15 avril 2011, le Dalaï Lama a solennellement demandé aux autorités chinoises d'adopter une « approche réaliste », et de « renoncer à l'usage de la force ». Le groupe d'études sur le Tibet, qui compte 180 membres représentants de la Nation française, s'associe à cet appel. Notre pays ne peut pas rester indifférent à la situation des moines du monastère de Kirti et à celle des Tibétains qui l'entourent. Il le remercie de lui préciser ses intentions suite à ces incidents.

Texte de la réponse

La France est préoccupée par la situation au Tibet qui s'est à nouveau tendue le mois dernier, au monastère de Kirti, qui a été le lieu d'incidents violents. En lien avec ses partenaires européens, la France a marqué sans ambiguïté son inquiétude aux autorités chinoises et a notamment appelé celles-ci à lever les restrictions d'accès à la zone du monastère imposées aux ressortissants étrangers, y compris aux diplomates. De manière générale concernant la situation au Tibet, la France, tout comme l'ensemble de l'Union européenne, exhorte les parties au dialogue, persuadée que ce dialogue est l'unique voie pour parvenir à une solution durable, qui respecte pleinement l'identité culturelle et spirituelle tibétaine, dans le cadre de la république populaire de Chine. Ce message fort a été réitéré lors du dialogue formel entre l'Union européenne et la Chine sur les droits de l'homme, dont la dernière session a eu lieu le 16 juin 2011 à Pékin.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109977

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2011, page 5626

Réponse publiée le : 2 août 2011, page 8371